



La Mission d'Intérêt Général

C'est une histoire d'engagement !

Une MIG c'est quoi ?

- C'est avant tout la continuité du Séjour de Cohésion que tu es en train de vivre,
- C'est t'engager **84 heures** dans une structure avec laquelle tu partages tes valeurs,
- C'est offrir tes compétences aux autres,
- C'est être un réel acteur de notre société,
- **Mais c'est avant tout la rencontre entre une jeunesse engagée et un territoire !**

Comment ça marche côté Jeunes ?

Les 2 manières de trouver ta MIG, c'est plutôt soit :

- Le site snu.gov.fr
- Tu démarches une mairie, une association ou un service de l'État de ton territoire.

OK... mais maintenant, comment faire ?

Quel que soit ton choix, ta candidature doit impérativement être validée sur snu.gov.fr en postulant à une mission qui est déposée.

Ok... mais il n'y a pas de structure près de chez moi ! Comment faire ?

Il y a forcément une association ou une mairie proche de chez toi, n'hésite pas à leur expliquer le sens de ta démarche et s'ils sont convaincus... mais un peu perdus, montre leur la partie ci-dessous !

Comment ça marche côté Structures ?

Chers élus associatifs ou de municipalités, si vous lisez cela, c'est que vous avez de la chance ! Un jeune de votre territoire est venu vous proposer son engagement et vous souhaitez l'accueillir. Pour cela, déposez dès à présent une « fiche mission » sur snu.gov.fr

Laissez-vous guider sur la plateforme mais si certaines questions subsistent, contactez le Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports (SDJES) de votre département.

La Mission d'Intérêt Général

La mission d'Intérêt général est la seconde étape du service national universel, elle vient dans le prolongement du séjour de cohésion.

La mission doit correspondre à un engagement minimum de 84 heures réparties au cours de l'année suivant le séjour de cohésion. Elle doit s'inscrire dans une des neuf thématiques suivantes :

Défense et mémoire ; sécurité ; solidarité ; santé ; éducation ; culture ; sport ; environnement et développement durable ; citoyenneté.

Les missions d'intérêt général peuvent s'effectuer selon deux modalités différentes :

- **mission perlée** : Le volontaire apporte son concours régulier à une structure locale chargée de service au public, comme les clubs sportifs, les services de pompiers, les EPHAD, etc. ;
- **mission ponctuelle** : Le volontaire apporte son concours à un projet d'intérêt général existant et ponctuel comme l'organisation d'événements culturels ou sportifs, des chantiers de restauration du patrimoine, des missions en faveur de l'environnement, auprès de personnes démunies, etc. ;

Les structures d'accueil pouvant proposer des missions sont :

- les associations loi 1901 proposant des missions au service de l'intérêt général sur les thématiques définies ;
- les personnes morales de droit public : les services de l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics ;
- les établissements de santé privés d'intérêt collectif ;
- les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) publics et associatifs ;
- les Armées, les services de police, de gendarmerie et de sécurité civile ;
- les entreprises solidaires d'utilité sociale agréées.

La convention pour l'accueil d'un jeune dans le cadre du SNU :

- Inscrire la mission sur www.admin.snu.gouv.fr cliquer pour créer un compte et cliquer sur publier vos missions
- Validation de la mission par le référent départemental SNU-MIG
- Validation de l'inscription du jeune par la structure ou le référent départemental du SNU – MIG
- Signature électronique de la convention en ligne sur la plateforme SNU

Liste et coordonnées des référents MIG/Département dans la région académique Nouvelle-Aquitaine

Département	Nom / Prénom	Mail	Téléphone
Charente	Gaétan SIGNORET	gaetan.signoret@ac-poitiers.fr	05 17 84 03 57
Charente-Maritime	Aude PROU	aude.prou@ac-poitiers.fr	05 17 84 03 79
Corrèze	Martine DEVEAU	martine.deveau@ac-limoges.fr	06 18 27 43 79
Creuse	Charlotte MARCHIVE	charlotte.marchive@ac-limoges.fr	06 27 61 34 06
Gironde	Isabelle CANIAUX	isabelle.caniaux@ac-bordeaux.fr	06 08 56 78 56
	Marine GONZALEZ	marine.gonzalez1@ac-bordeaux.fr	06 78 18 34 35
Dordogne	Olivier DESMESURE	olivier.desmesure@ac-bordeaux.fr	06 03 01 12 22
Lot-et-Garonne	Stéphane PASCAL	stephane.pascal@ac-bordeaux.fr	06 14 76 27 70
Landes	Olivier KAYAMARE	olivier.kayamare@ac-bordeaux.fr	07 85 48 31 36
Pyrénées-Atlantiques	Céline EYGUN	celine.eygun@ac-bordeaux.fr	06 70 99 14 95
Deux-Sèvres	Emmanuel MATHE	emmanuel.mathe1@ac-poitiers.fr	05 17 84 03 34
Vienne	Laurine JOULAIN	laurine.joulain@ac-poitiers.fr	06 07 50 29 10
Haute-Vienne	Stéphanie PLANCHAT	stephanie.planchat@ac-limoges.fr	06 33 69 48 67